

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 03204

Numéro SIREN : 479 715 013

Nom ou dénomination : ELECTRONICS & POOL ACCESSORIES IMPORT

Ce dépôt a été enregistré le 04/02/2019 sous le numéro de dépôt B2019/002770

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
TOULOUSE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/002770**
n° de gestion : **2004B03204**
n° SIREN : **479 715 013 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 04/02/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

ELECTRONICS & POOL ACCESSORIES IMPORT - Société à responsabilité limitée
12 rue Aristide Berges 31270 Cugnaux -FRANCE-

date de clôture : 30/06/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



2244384

2244384

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL E.P.A.I		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 12 rue Aristide Berges 31270 CUGNAUX		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 4 7 9 7 1 5 0 1 3 0 0 0 2 1		Néant <input type="checkbox"/>					
		Exercice N, clos le. 30062018					
		N-1 30062017					
		Net 3					
		Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC	28 424	26 568	1 856
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AG			
		Constructions	AP	AG			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	410 217	327 134	83 084
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	89 955	70 684	19 271
Immobilisations en cours	AV	AW					
Avances et acomptes	AX	AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	26 300		26 300	
TOTAL (II)		BJ	BK	554 896	424 386	130 510	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	1 817 505		1 817 505
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	42 438		42 438
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	615 612	26 816	588 796
		Autres créances (3)	BZ	CA	255 277		255 277
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	588 540		588 540	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	213 849		213 849	
	TOTAL (III)	CJ	CK	3 533 221	26 816	3 506 405	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			17 514		17 514	
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	4 105 632	451 202	3 654 430	
Renvois (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	26 300	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise SARL E.P.A.I		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 200 000)	DA	200 000	200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport. ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	20 000	20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG	632 984	508 806
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	418 196	424 178
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
TOTAL (I)	DL	1 271 180	1 152 984	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	136 164	60 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	136 164	60 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 749 331	1 065 261
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV	3 174	24
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		4 657
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	356 456	430 835
	Dettes fiscales et sociales	DY	123 160	183 218
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	14 964	10 731
Compte régul	EB			
Produits constatés d'avance (4)	EC	2 247 086	1 694 725	
TOTAL (IV)	EC			
Ecart de conversion passif *	ED		16 579	
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	3 654 430	2 924 289	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 633 035	1 690 069	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 066 440	1 065 261	

③

COMPTÉ DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Néant *

Désignation de l'entreprise : SARLE.P.A.I		Exercice N			Exercice (N-1)			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	7 761 589	FB	FC	7 761 589	7 596 642	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE	FF			
		FG		FH	FI			
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	7 761 589	FK	FL	7 761 589	7 596 642	
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	132 643	12 180	
	Autres produits (1) (11)				FQ	21	44	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	7 894 254	7 608 866
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	6 660 892	5 724 047	
	Variation de stock (marchandises) *				FT	(727 381)	178 986	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	798 736	795 999	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	24 657	19 572	
	Salaires et traitements *				FY	199 243	185 229	
	Charges sociales (10)				FZ	69 854	66 974	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$				GA	83 094	80 736
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	76 164	60 000	
Autres charges (12)				GE	8	2 540		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	7 185 268	7 114 083	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	708 986	494 783	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	505	240	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN	158 011	260 276	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP	158 516	260 516	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	40 359	32 704	
	Différences négatives de change				GS	229 745	93 693	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	270 104	126 397	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(111 588)	134 119	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	597 398	628 903	

Désignation de l'entreprise SARL E.P.A.I		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 1 074	22 697
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	2 250
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	13 395
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 1 074	38 342
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 3 116	26 790
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	110
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 3 116	26 900
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI (2 042)	11 442
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 177 160	216 166
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 8 053 843	7 907 724
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 7 635 647	7 483 545
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN 418 196	424 178
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	1 590
		HQ 4 507	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1 132 643	9 666
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels		3 116	1 074
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 654 430** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **8 053 843** euros et un total **charges** de **7 635 647** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **418 196** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2017** et finit le **30/06/2018**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Des changements dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation ont été apportés.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels:

- Immobilisations décomposables: l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables: bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des bien non décomposés.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur prix d'achat. Les frais accessoires sont quant à eux déterminés via un coefficient d'approche (10%).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Les créances en devises et dette en devises ont été évaluées au taux de couverture moyen sur l'année, taux qui est déterminé en fonction des devises consommées.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les comptes bancaires en devises ont été évalués au taux de clôture de l'exercice.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Comptabilisation des résultats de changes:

L'entreprise a appliqué pour la première année, le règlement ANC N°2015-05 sur les instruments de couverture et les opérations de couverture. Les principes de la comptabilité de couverture sont appliqués de façon obligatoire dès lors qu'une relation de couverture est identifiée en gestion et documentée. Les effets des instruments financiers utilisés par EPAI pour couvrir et gérer ses risques de change et de taux sont reconnus dans le compte de résultat de manière symétrique à ceux de l'élément couvert. Cette adoption s'est traduite concrètement pour EPAI par :

- la reconnaissance d'une relation de couverture intégrale entre les achats de marchandises, les dettes financières et les instruments de couverture souscrits dans la même devise.
- le reclassement des résultats de couverture avec :

A compter du 01/07/2017, le résultat de la couverture est rattaché dans la même rubrique du compte de résultat que celui de l'élément couvert. Ainsi, le résultat de change est enregistré en résultat d'exploitation ou en résultat financier en fonction de la nature des opérations l'ayant généré.

L'application du règlement constitue un changement de méthodes comptable qui nécessite une application rétrospective du règlement. La société EPAI a décidé de limiter cette application aux seules opérations existantes en date de première application soit aux opérations effectuées à compter du 01/07/2018. Par ailleurs, aucun compte pro forma n'a été établi pour assurer une comparabilité des comptes N avec les comptes N-1 car les informations nécessaires sont difficilement disponibles.

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Comptabilisation, Présentation du CICE:

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option:
- D'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 Février 2013)

Le CICE sera utilisé pour faire de nouveaux investissements. Au titre de l'exercice clos au 30.06.2018, le CICE s'élève à 7 515€.

Litiges en cours:

Litige ASUTEC:

Au 30.06.2017, il existait un litige ASUTEC. D'après les conclusions de réinscription au rôle du 04/07/2017, le risque encouru sur ce litige s'élève à 120 000€. Ce litige, a fait l'objet au 30.06.2017, d'une provision pour risques à hauteur de 50%, soit 60 000€. Au 30.06.2018, ce litige était toujours en cours.

Litige APF:

Au 30.06.2018, il existe un nouveau litige APF. Le risque encouru sur ce litige s'élève à 10 000€. Ce litige a fait l'objet au 30.06.2018, d'une provision pour risques à hauteur de 100%, soit 10 000€.

Litige AZENCO:

Au 30.06.2018, il existe un nouveau litige AZENCO. Le risque encouru sur ce litige s'élève à 48 650€. Ce litige a fait l'objet au 30.06.2018, d'une provision pour risques à hauteur de 100%, soit 48 650€.

Indemnités de fin de carrière:

Les indemnités de fin de carrière sont non significatives compte tenu de la jeunesse du personnel.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2018
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	24 560		7 280		3 416
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	24 560		7 280		3 416
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	387 808		22 409		410 217
	Instal., agencement, aménagement divers	58 736				58 736
	Matériel de transport	791				791
	Matériel de bureau, mobilier	27 532		2 896		30 428
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	474 868		25 305		500 172	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	6 600		19 700		26 300
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 600		19 700		26 300	
TOTAL		506 028		52 285		3 416
						554 896

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	22 974	7 011	3 416	26 568
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	22 974	7 011	3 416	26 568
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	260 777	66 357		327 134
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	40 822	6 583		47 405
	Matériel de transport	333	158		492
	Matériel de bureau, mobilier	19 802	2 986		22 788
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	321 734	76 084		397 818	
TOTAL		344 708	83 094	3 416	424 386

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
	Frais d'établissement et de développement						
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2018
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change		17 514		17 514
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres	60 000	58 650		118 650	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		60 000	76 164		136 164
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	26 816			26 816
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		26 816		
TOTAL GENERAL		86 816	76 164		162 980
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			76 164		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/06/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	26 300	26 300	
	Clients douteux ou litigieux	32 179	32 179	
	Autres créances clients	583 433	583 433	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	121 198	121 198	
	Impôts sur les bénéfices	46 671	46 671	
	Taxes sur la valeur ajoutée	75 894	75 894	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	3 449	3 449	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	8 065	8 065	
	Charges constatées d'avances	213 849	213 849	
	TOTAL DES CREANCES		1 111 038	1 111 038
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1 066 440	1 066 440		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	682 892	68 841	491 551	122 500
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	356 456	356 456		
	Personnel et comptes rattachés	40 876	40 876		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	29 482	29 482		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	40 468	40 468		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	12 334	12 334		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	3 174	3 174		
	Autres dettes	14 964	14 964		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		2 247 086	1 633 035	491 551	122 500
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		700 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		17 108			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		3 174			

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/06/2018

Total des Produits à recevoir		124 647
Autres créances		124 647
<i>Org soc.-Ch à payer-Pr.à rec.</i>	<i>121 198</i>	
<i>ETAT - PRODUIT A RECEVOIR</i>	<i>3 449</i>	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2018

Total des Charges à payer		78 930
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		8 193
<i>Fournisseurs factures non parv</i>	8 193	
Dettes fiscales et sociales		70 737
<i>Prov. congés payés</i>	13 936	
<i>PERSONNEL - AUTRES CH A PAYER</i>	26 940	
<i>Prov. charges sociales s. cp</i>	5 710	
<i>Org.soc. charges à payer</i>	11 818	
<i>Etat autres ch. à payer</i>	12 334	

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

30/06/2018

Nombre

Val. Nominale

Montant

		30/06/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		500.00	400.0000	200 000,00
	Emises pendant l'exercice			0.0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0.0000	
	Du capital social fin d'exercice		500.00	400.0000	200 000,00

--

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		30/06/2018	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		1	
	Professions intermédiaires			
	Employés		4	
	Ouvriers			
	TOTAL		5	

--

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

	30/06/2018	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus EFFETS ESCOMPTEs	Etat exprimé en euros	1 078 669	
		1 078 669	
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		1 078 669	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

--

Document certifié conforme à l'original

ELECTRONICS & POOL ACCESSORIES IMPORT

Sigle : E.P.A.I.

Société à Responsabilité Limitée au capital de 200 000 Euros

Siège social : 12 rue Aristide Berges 31270 CUGNAUX

R.C.S de TOULOUSE 479 715 013 Gestion 2004 B 03204

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 DECEMBRE 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30/06/2018 :

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 30/06/2018 faisant ressortir un bénéfice de 418 196,11 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de la façon suivante :

- A titre de dividendes aux associés la somme de 280 000,00 Euros
- Puis, d'affecter au compte « autres réserves » la somme de 138 196,11 Euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2018 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 14 000,00 euros, soit 5% des dividendes mis en distribution. Les dividendes non éligibles à l'abattement de 40% s'élèvent à 266 000,00 euros.

Ce dividende sera mis en paiement ce jour.

L'associé unique déclare être informé que :

- les revenus distribués sont imposables à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%. Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu.

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Il a par ailleurs été rappelé qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus un associé TNS, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

D'autre part, conformément à l'article 25 VI de la loi n° 2014-626 du 18 juin 2014, ces dispositions ainsi que celles de l'article L. 131-6-2 du Code de la sécurité sociale sont applicables aux cotisations et aux contributions de sécurité sociale dues au titre des périodes courant à compter du 1er janvier 2015.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

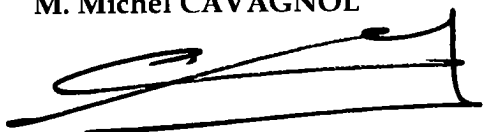
<i>Année de distribution</i>	<i>Dividendes</i>	
	<i>Eligibles à l'abattement des 40%</i>	<i>Non Eligibles à l'abattement des 40%</i>
2017	15 000 €	285 000 €
2016	10 000 €	190 000 €
2015	7 500 €	142 500 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 décembre 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

La Gérance
M. Michel CAVAGNOL



Séparateur



PIECES NON DIFFUSABLES

AMINUM – Application « Formalités »

**ELECTRONICS & POOL ACCESSORIES
IMPORT**

12, rue Aristide Berges
31270 CUGNAUX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 juin 2018

ELECTRONICS & POOL ACCESSORIES IMPORT

Société à responsabilité limitée au Capital de 200 000 €

Siège social :

12, rue Aristide Berges

31270 CUGNAUX

RCS TOULOUSE : 479 715 013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018**

BGH EXPERTS & CONSEILS

Société de Commissariat aux Comptes

24, avenue Georges Brassens

31700 BLAGNAC

A l'Assemblée Générale de la société ***ELECTRONICS & POOL ACCESSORIES IMPORT***,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ***ELECTRONICS & POOL ACCESSORIES IMPORT*** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

2.3 Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note règles et méthodes comptable de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode intervenue à la suite de la première application du règlement ANC N°2015-05 relatif aux instruments de couverture et aux opérations de couverture.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné ci-avant, la note règles et méthodes comptables de l'annexe expose le changement de méthode comptable résultant de l'application de la nouvelle réglementation comptable relative à l'application du règlement ANC N°2015-05 sur les instruments de couverture et les opérations de couverture. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

Les notes de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation de certaines opérations (Stocks, créances et dettes, disponibilités). Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel

permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Blagnac, le 7 décembre 2018

BGH EXPERTS & CONSEILS

représentée par

Jean Philippe JOVIADO

Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

ANNEXE - Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la *société* à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BGH EXPERTS & CONSEILS
SOCIÉTÉ DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
 24, Avenue Georges Brassens
 31700 BLAGNAC
 Etat exprimé en euros

Bilan Actif

		30/06/2018			30/06/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IN...OBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	28 424	26 568	1 856	1 586
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	410 217	327 134	83 084	127 031
	Autres immobilisations corporelles	89 955	70 684	19 271	26 102
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	26 300		26 300	6 600	
TOTAL (II)		554 896	424 386	130 510	161 320
ACTIF C...ULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	1 817 505		1 817 505	1 090 124
	Avances et Acomptes versés sur commandes	42 438		42 438	38 586
	CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés	615 612	26 816	588 796	972 534	
Autres créances	255 277		255 277	132 833	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	588 540		588 540	338 691	
Charges constatées d'avance	213 849		213 849	190 201	
TOTAL (III)		3 533 221	26 816	3 506 405	2 762 969
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)	17 514		17 514	
TOTAL ACTIF (I à VI)		4 105 632	451 202	3 654 430	2 924 289

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

26 300

6 600

(3) dont créances à plus d'un an

3GH EXPERTS & CONSEILS
 SOCIÉTÉ DE
 COMMISSARIAT AUX COMPTES
 24, Avenue Georges Brassens
 31700 BLAGNAC

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/06/2018

30/06/2017

		30/06/2018	30/06/2017
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	200 000	200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	20 000	20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
Autres réserves	632 984	508 806	
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	418 196	424 178	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	1 271 180	1 152 984
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	136 164	60 000
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	136 164	60 000
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 749 331	1 065 261
	Emprunts et dettes financières divers	3 174	24
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		4 657
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	356 456	430 835
	Dettes fiscales et sociales	123 160	183 218
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	14 964	10 731	
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	2 247 086	1 694 725
	Ecarts de conversion passif		16 579
	TOTAL PASSIF	3 654 430	2 924 289
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	418 196,11	424 178,25
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 633 035	1 690 069
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1 066 440	1 065 261

BGH EXPERTS & CONSEILS
 SOCIÉTÉ DE
 COMMISSARIAT AUX COMPTES
 24, Avenue Georges Brassens
 31700-BLAGNAC

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/06/2018

30/06/2017

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	7 761 589		7 761 589	7 596 642
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires	7 761 589		7 761 589	7 596 642
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			132 643	12 180
	Autres produits			21	44
Total des produits d'exploitation (1)				7 894 254	7 608 866
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			6 660 892	5 724 047
	Variation de stock			(727 381)	178 986
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			798 736	795 999
	Impôts, taxes et versements assimilés			24 657	19 572
	Salaires et traitements			199 243	185 229
	Charges sociales du personnel			69 854	66 974
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			83 094	80 736
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions			76 164	60 000	
Autres charges			8	2 540	
Total des charges d'exploitation (2)				7 185 268	7 114 083
RESULTAT D'EXPLOITATION				708 986	494 783

JH EXPERTS & CONSEILS
SOCIÉTÉ DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
 24, Avenue Georges Brassens
 31700 BLAGNAC

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/06/2018

30/06/2017

RESULTAT D'EXPLOITATION		708 986	494 783
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	505 158 011	240 260 276
	Total des produits financiers	158 516	260 516
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	40 359 229 745	32 704 93 693
	Total des charges financières	270 104	126 397
	RESULTAT FINANCIER	(111 588)	134 119
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	597 398	628 903
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	1 074	22 697 2 250 13 395
	Total des produits exceptionnels	1 074	38 342
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	3 116	26 790 110
	Total des charges exceptionnelles	3 116	26 900
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(2 042)	11 442
	PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES	177 160	216 166
	TOTAL DES PRODUITS	8 053 843	7 907 724
	TOTAL DES CHARGES	7 635 647	7 483 545
	RESULTAT DE L'EXERCICE	418 196	424 178

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

INEXE - Elément 1

BGH EXPERTS & CONSEILS
SOCIÉTÉ DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
24, Avenue Georges Brassens
31700 BLAGNAC
Etat exprimé en euros

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 654 430 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **8 053 843 euros** et un total **charges** de **7 635 647 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **418 196 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/07/2017** et finit le **30/06/2018**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Des changements dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation ont été apportés.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

INEXE - Elément 1

BGH EXPERTS & CONSEILS
SOCIÉTÉ DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
24, Avenue Georges Brassens
31700 BLAGNAC
Etat exprimé en euros

Règles et Méthodes Comptables

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels:

- Immobilisations décomposables: l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables: bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des bien non décomposés.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur prix d'achat. Les frais accessoires sont quant à eux déterminés via un coefficient d'approche (10%).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Les créances en devises et dette en devises ont été évaluées au taux de couverture moyen sur l'année, taux qui est déterminé en fonction des devises consommées.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les comptes bancaires en devises ont été évalués au taux de clôture de l'exercice.

ANNEXE - Elément 1

SH EXPERTS & CONSEILS
SOCIÉTÉ DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
4, Avenue Georges Brassens
31700 BLAGNAC

Etat exprimé en euros

Règles et Méthodes Comptables

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Comptabilisation des résultats de changes :

L'entreprise a appliqué pour la première année, le règlement ANC N°2015-05 sur les instruments de couverture et les opérations de couverture. Les principes de la comptabilité de couverture sont appliqués de façon obligatoire dès lors qu'une relation de couverture est identifiée en gestion et documentée. Les effets des instruments financiers utilisés par EPAI pour couvrir et gérer ses risques de change et de taux sont reconnus dans le compte de résultat de manière symétrique à ceux de l'élément couvert. Cette adoption s'est traduite concrètement pour EPAI par :

- la reconnaissance d'une relation de couverture intégrale entre les achats de marchandises, les dettes financières et les instruments de couverture souscrits dans la même devise.
- le reclassement des résultats de couverture avec :

A compter du 01/07/2017, le résultat de la couverture est rattaché dans la même rubrique du compte de résultat que celui de l'élément couvert. Ainsi, le résultat de change est enregistré en résultat d'exploitation ou en résultat financier en fonction de la nature des opérations l'ayant généré.

L'application du règlement constitue un changement de méthodes comptable qui nécessite une application rétrospective du règlement. La société EPAI a décidé de limiter cette application aux seules opérations existantes en date de première application soit aux opérations effectuées à compter du 01/07/2018. Par ailleurs, aucun compte pro forma n'a été établi pour assurer une comparabilité des comptes N avec les comptes N-1 car les informations nécessaires sont difficilement disponibles.

ANNEXE - Elément supplémentaire

BGH EXPERTS & CONSEILS
SOCIÉTÉ DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
24, Avenue Georges Brassens
31700 BLAGNAC
Etat exprimé en euros

Annexe libre

Comptabilisation, Présentation du CICE:

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option:
- D'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 Février 2013)

Le CICE sera utilisé pour faire de nouveaux investissements. Au titre de l'exercice clos au 30.06.2018, le CICE s'élève à 7 515€.

Litiges en cours:

Litige ASUTEC:

Au 30.06.2017, il existait un litige ASUTEC. D'après les conclusions de réinscription au rôle du 04/07/2017, le risque encouru sur ce litige s'élève à 120 000€. Ce litige, a fait l'objet au 30.06.2017, d'une provision pour risques à hauteur de 50%, soit 60 000€. Au 30.06.2018, ce litige était toujours en cours.

Litige APF:

Au 30.06.2018, il existe un nouveau litige APF. Le risque encouru sur ce litige s'élève à 10 000€. Ce litige a fait l'objet au 30.06.2018, d'une provision pour risques à hauteur de 100%, soit 10 000€.

Litige AZENCO:

Au 30.06.2018, il existe un nouveau litige AZENCO. Le risque encouru sur ce litige s'élève à 48 650€. Ce litige a fait l'objet au 30.06.2018, d'une provision pour risques à hauteur de 100%, soit 48 650€.

Indemnités de fin de carrière:

Les indemnités de fin de carrière sont non significatives compte tenu de la jeunesse du personnel.

INEXE - Elément 2

BGH EXPERTS & CONSEILS
SOCIÉTÉ DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
 24, Avenue Georges Brassens
 31700 BLAGNAC

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2018
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	24 560		7 280		3 416	28 424
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	24 560		7 280		3 416	28 424
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	387 808		22 409			410 217
Instal., agencement, aménagement divers	58 736					58 736
Matériel de transport	791					791
Matériel de bureau, mobilier	27 532		2 896			30 428
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	474 868		25 305			500 172
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	6 600		19 700			26 300
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 600		19 700			26 300
TOTAL	506 028		52 285		3 416	554 896

ANNEXE - Elément 3

BGH EXPERTS & CONSEILS
SOCIÉTÉ DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
24, Avenue Georges Brassens
31700 BLAGNAC
Etat exprimé en euros

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2018
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	22 974	7 011	3 416	26 568
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	22 974	7 011	3 416	26 568
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	260 777	66 357		327 134
Autres Instal., agencement, aménagement divers	40 822	6 583		47 405
Matériel de transport	333	158		492
Matériel de bureau, mobilier	19 802	2 986		22 788
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	321 734	76 084		397 818
TOTAL	344 708	83 094	3 416	424 386

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencement aménag divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

INEXE - EXPERTS & CONSEILS
 BGN EXPERTS & CONSEILS
 SOCIÉTÉ DE
 COMMISSARIAT AUX COMPTES
 24, Avenue Georges Brassens
 31700 BLAGNAC

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2018
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change		17 514		17 514
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	60 000	58 650		118 650	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		60 000	76 164		136 164
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	26 816			26 816
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	26 816			26 816
TOTAL GENERAL		86 816	76 164		162 980
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			76 164		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

INEXE - Elément 5

BGH EXPERTS & CONSEILS
SOCIÉTÉ DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
 24, Avenue Georges Brassens
 31700 BLAGNAC

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/06/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	26 300	26 300	
	Clients douteux ou litigieux	32 179	32 179	
	Autres créances clients	583 433	583 433	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	121 198	121 198	
	Impôts sur les bénéfices	46 671	46 671	
	Taxes sur la valeur ajoutée	75 894	75 894	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	3 449	3 449	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	8 065	8 065	
Charges constatées d'avances	213 849	213 849		
TOTAL DES CREANCES		1 111 038	1 111 038	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1 066 440	1 066 440		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	682 892	68 841	491 551	122 500
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	356 456	356 456		
	Personnel et comptes rattachés	40 876	40 876		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	29 482	29 482		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	40 468	40 468		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	12 334	12 334		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	3 174	3 174		
Autres dettes	14 964	14 964			
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		2 247 086	1 633 035	491 551	122 500
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		700 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		17 108			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		3 174			

NEXE - Elément 6.10

BGH EXPERTS & CONSEILS
SOCIÉTÉ DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
24, Avenue Georges Brassens
31700 BLAGNAC

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/06/2018

Total des Produits à recevoir		124 647
Autres créances		124 647
<i>Org.soc.-Ch.à payer-Pr.à rec.</i>	121 198	
<i>ETAT - PRODUIT A RECEVOIR</i>	3 449	

ANNEXE - Elément 6.11

BGH EXPERTS & CONSEILS
SOCIÉTÉ DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
24, Avenue Georges Brassens
31700 BLAGNAC

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2018

Total des Charges à payer		78 930
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		8 193
<i>Fournisseurs factures non parv</i>	<i>8 193</i>	
Dettes fiscales et sociales		70 737
<i>Prov. congés payés</i>	<i>13 936</i>	
<i>PERSONNEL - AUTRES CH A PAYER</i>	<i>26 940</i>	
<i>Prov. charges sociales s/ cp</i>	<i>5 710</i>	
<i>Org.soc. charges à payer</i>	<i>11 818</i>	
<i>Etat autres ch. à payer</i>	<i>12 334</i>	

NEXE - Elément 6.14

BGH EXPERTS & CONSEILS
 SOCIÉTÉ DE
 COMMISSARIAT AUX COMPTES
 24, Avenue Georges Brassens
 31700 BLAGNAC

Capital social

Etat exprimé en euros

	30/06/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIO. / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	500,00	400,0000	200 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	500,00	400,0000	200 000,00

--

NEXE - Elément 13

BGH EXPERTS & CONSEILS
SOCIÉTÉ DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
24, Avenue Georges Brassens
31700 BLAGNAC

Effectif moyen

	30/06/2018	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN EN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	1	
	Professions intermédiaires		
	Employés	4	
	Ouvriers		
	TOTAL	5	

--

ANNEXE - Elément 8

BGH EXPERTS & CONSEILS Engagements financiers

SOCIÉTÉ DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
24, Avenue Georges Brassens
31700 BLAGNAC

Etat exprimé en euros

30/06/2018

	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus EFFETS ESCOMPTES	1 078 669	
	1 078 669	
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	1 078 669	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

--